

loi portée à la dernière diète relativement au papier timbré. Cette ordonnance qui a été envoyée à tous les grods avec une certaine quantité de ce papier, contient cinq articles; il y est dit en substance que tous les actes qui se passeront à l'avenir dans les provinces de la république devront être couchés sur du papier timbré. Ceux qui sont employés dans les affaires seront tenus de s'en servir & feront serment de n'y pas contrevenir. La commission du trésor veillera à ce qu'on s'y conforme, & aura le droit de faire compulser par ses députés les actes publics pour s'assurer de la fidélité de ceux qui y sont préposés.--- Le conseil-permanent s'occupe dans ses séances publiques comme dans ses assemblées particulières, de la lecture de différens mémoires qui tendent à accélérer le rétablissement du commerce national, & à procurer l'établissement de toute sorte de manufactures & de fabriques qui manquent encore à ce royaume. Celles qui existent, sont dans l'état le plus déplorable.

Le dernier jour de l'année dernière, à 7 heures du soir, il éclata un grand incendie au palais Godzki, appartenant à la comtesse douairière de ce nom, palatine de Podlachie, & situé à l'extrémité du fauxbourg de Cracovie. On croit que le feu auroit pu être aisément éteint, si dans les commencemens on n'avoit repoussé avec violence les secours qu'on vouloit y porter du dehors: ensuite toutes les peines pour y parvenir furent inutiles; & non-seulement ce palais a été réduit